

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

(article L621-30 du code du patrimoine)

Ancien château de la Tourette

Monument historique classé le 22 janvier 1910

80 boulevard de la Croix-Rousse, 69001 LYON



RAPPORT DE PRÉSENTATION

1) Localisation

Le portail de la Tourette se trouve le long du boulevard de la Croix-Rousse qui suit le tracé des anciennes fortifications du nord de Lyon. Le front extérieur est assez disparate avec des places, jardins ou îlots suivant les écarts dessinés par d'anciens bastions. Le portail de pierre se trouve entre deux anciens bastions, ce qui le place au croisement de deux rues rayonnantes : le boulevard de la Croix-Rousse et la rue de la Tourette.

2) Historique et description

Est classée au titre des monuments historiques la porte principale de l'ancien château de la Tourette.

Le monument est édifié vers 1630 entre la cour, le jardin de l'ancienne demeure et le clos de la Tourette. Lors de sa construction, menée à terme en 1888 par l'architecte Geneste, le portail est déplacé le long du boulevard, à l'entrée de la cour d'honneur de l'École normale d'institutrices de Lyon. Il s'agit aujourd'hui du collège de la Tourette, n'ayant pas subi de changements notables en façade.

Bâti en pierre et couvert de plomb, le portail présente une grande arcade en plein cintre, à bossages saillants, flanquée de deux colonnes (en granit antique), le tout dominé par l'écusson des anciens seigneurs croisés de la Tourette. Sur le côté du boulevard, où tout est bâti à l'alignement, la façade de l'école en retrait marque très fortement le lieu, et dégage le portail en décuplant son importance.

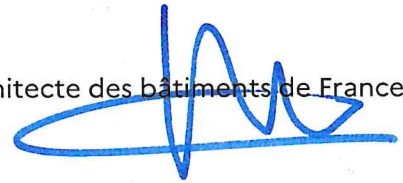
3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de périmètre délimité des abords s'appuie sur les points suivants :

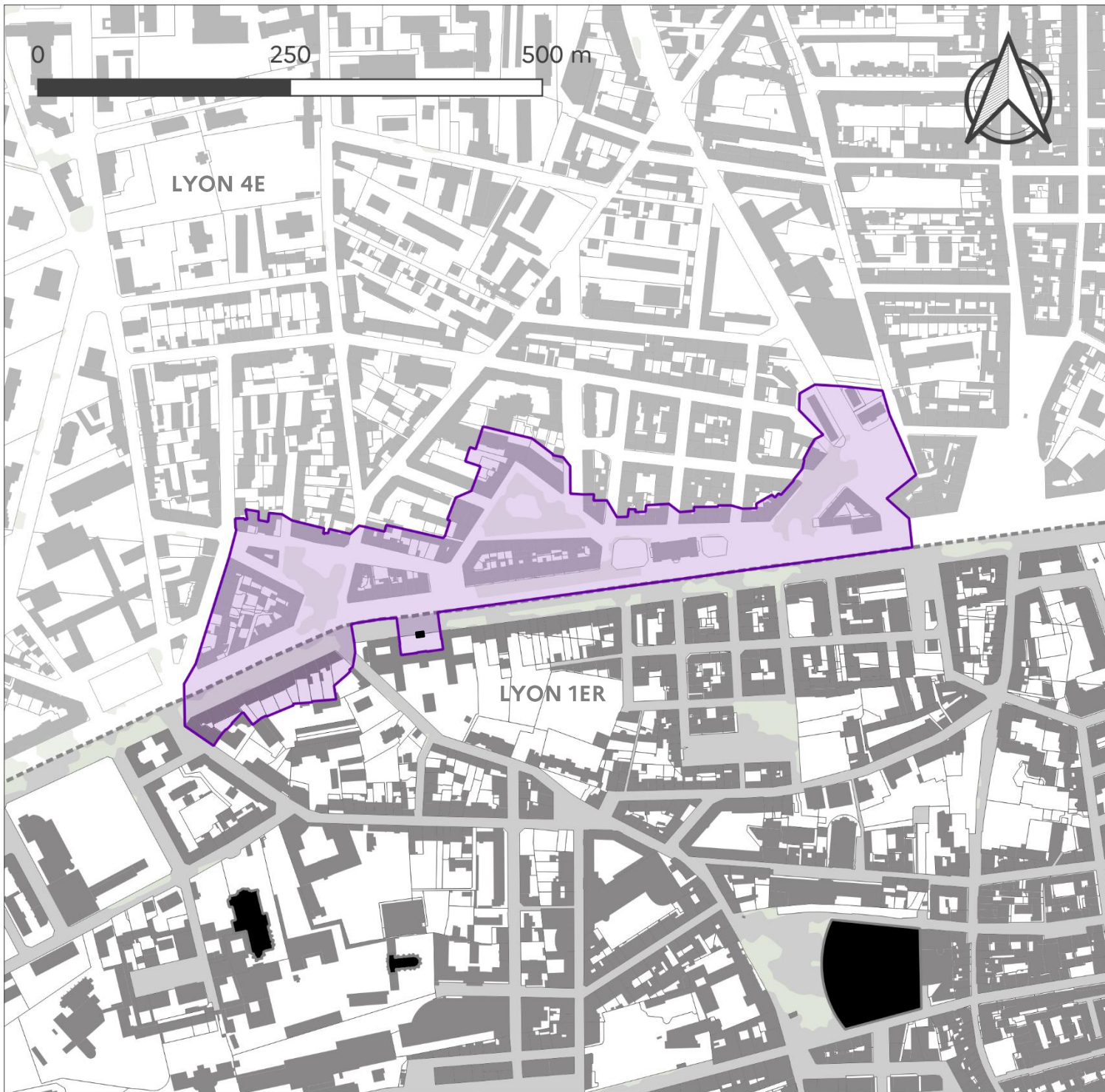
Le champ de visibilité autour du portail de la Tourette est l'élément principal justifiant le PDA. Les éléments longeant la trace de l'ancien ouvrage défensif que constitue le boulevard de la Croix-Rousse, sont donc à conserver. À l'ouest, la voie dévie légèrement dès la fin de la parcelle du collège de la Tourette, et le champ de vision est ainsi raccourci. De par son rôle historique dans l'ancienne enceinte défensive avec ses bastions et glacis, le front nord est quant à lui assez irrégulier. Les places et retraits offrent ainsi de nombreux points de vue sur le portail.

En plus de la co-visibilité entre le portail de la Tourette et les ensembles bâtis boulevard de la Croix-Rousse, il s'avère que ces éléments forment un écrin urbain, paysager et historique qu'il convient de préserver. Cet écrin est notamment lié à la disposition des anciennes fortifications qui viennent naturellement créer un alignement homogène du bâti et des îlots. Deux formations de bastions se distinguent tout particulièrement place Tabareau et Place des Tapis. Il est ainsi proposé d'inclure ces deux formations dans le PDA, afin de les sauvegarder dans leur écrin historique et urbain.

L'architecte des bâtiments de France,







Christophe MARGUERON

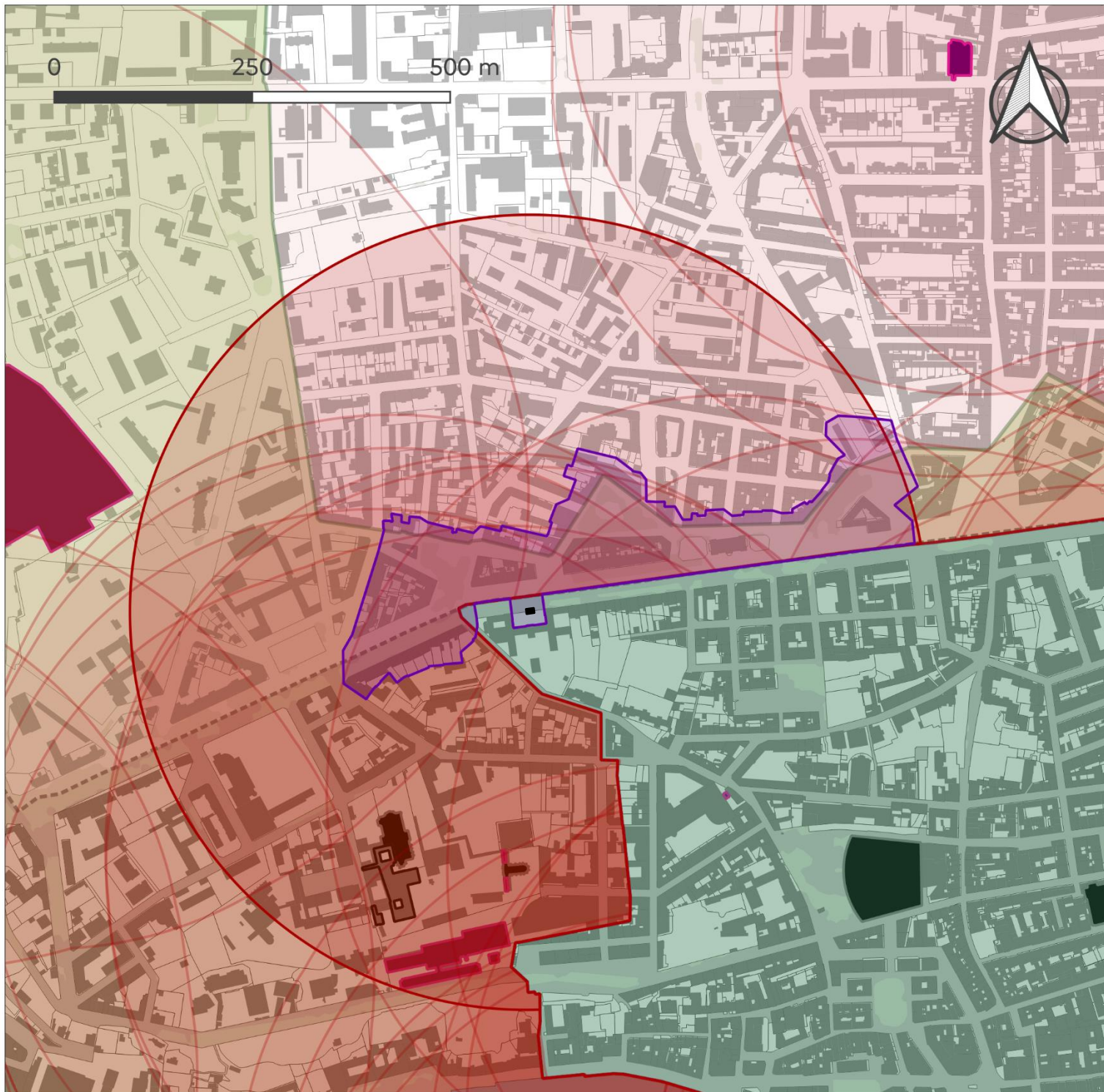


PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES NOUVEAU PÉRIMÈTRE

ANCIEN CHATEAU DE LA TOURETTE
80 boulevard de la Croix-Rousse
Monument historique classé le 22 janvier 1910

LÉGENDE









-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  MH inscrit
-  MH classé
-  MH partiellement classé



**PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS
 DES MONUMENTS HISTORIQUES
 TOUTES PROTECTIONS**

ANCIEN CHATEAU DE LA TOURETTE
 80 boulevard de la Croix-Rousse
 Monument historique classé le 22 janvier 1910

LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  Périmètre de protection des 500 mètres
-  MH inscrit
-  MH partiellement inscrit
-  MH classé
-  MH partiellement classé
-  Site patrimonial remarquable
-  Site inscrit